

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Direction de la Communication

Le 2 septembre 2021

DOSSIER DE PRESSE

RENTREE SCOLAIRE

Au programme des collèges : priorité à l'environnement de travail des élèves et au soutien du pouvoir d'achat des familles

Cette rentrée 2021 voit l'application des premières mesures portées lors des élections du mois de juin par la présidente Sophie Borderie, le premier vice-président en charge des politiques éducatives Nicolas Lacombe et la majorité départementale.

Les priorités de ce nouveau mandat trouvent ainsi d'ores et déjà leur concrétisation, principalement autour de deux axes :

- ⇒ **FAVORISER LA REUSSITE DES COLLEGIENS**, avec la montée en puissance du Plan collège 2020-2025, le Plan numérique « e-collège », l'équipement mobilier et matériel, le maintien du renfort en personnel pour répondre aux protocoles sanitaires, l'amplification du dispositif « Du 47 dans nos assiettes »
- ⇒ **SOUTIENIR LE POUVOIR D'ACHAT DES FAMILLES**, avec la baisse du prix du repas ou encore le Chèque-asso pour favoriser l'accès aux activités extrascolaires

Toutes ces mesures visent à encourager l'épanouissement et la réussite des quelque 12 500 collégiens scolarisés dans les 28 collèges publics de Lot-et-Garonne (24 sous compétence départementale et 4 en cité scolaire).

I. FAVORISER LA REUSSITE DES COLLEGIENS

❖ 4,5 MILLIONS D'EUROS DE TRAVAUX REALISES CET ETE



Pour hisser le Lot-et-Garonne dans le peloton de tête en matière de réussite éducative, le Conseil départemental a bâti un « Plan collèges » doté de **77 millions d'euros sur 6 ans.**

Le tableau suivant détaille les travaux réalisés cet été dans le cadre de ce plan.

Collège	Commune	Travaux	Montant	Avancement
Théophile de Viau	Le Passage d'Agen	Extension de la cuisine	1 800 000 €	Travaux terminés
		Construction de deux classes modulaires et d'une salle des commensaux	500 000 €	Travaux terminés
		Mise en accessibilité	200 000 €	Travaux partiellement réceptionnés
Jasmin	Agen	Création d'une salle ULIS, étanchéité toiture et accessibilité	500 000 €	Travaux démarrés : salle ULIS livrée, livraison complète fin 2021
La Rocal	Bon-Encontre	Reprise des peintures intérieures	15 000 €	Travaux terminés
		Pose de films de protection solaire classes externat		Travaux terminés
Ducos du Hauron	Agen	Toiture bâtiment B	15 000 €	Travaux terminés
		Aménagement d'un local archives en rez-de-chaussée	12 000 €	Travaux terminés
Jean Moulin	Marmande	Réfection cour élèves	150 000 €	Travaux partiellement réceptionnés
		Remplacement Centrale Traitement Air	50 000 €	Travaux démarrés : livraison prévue septembre 2021
		Aménagement pour mise en place Turbo Self	10 000 €	Travaux terminés

Didier Lamoulié	Miramont de Guyenne	Travaux informatiques	30 000 €	Travaux terminés
		Toiture de l'internat	15 000 €	Travaux terminés
Germillac	Tonneins	Renouvellement réseau ECS demi-pension	20 000 €	Travaux terminés
		Toiture bâtiment E	175 000 €	Travaux terminés
		Travaux informatiques	30 000 €	Travaux terminés
Delmas de Gramont	Port Sainte Marie	Aménagement pour mise en place Turbo Self	5 000 €	Travaux terminés
Daniel Castaing	Le Mas d'Agenais	Fin des travaux toitures	190 000 €	Travaux terminés
Damira Asperti	Penne d'Agenais	Restructuration RdC Externat	150 000 €	Travaux terminés
		Réfection sanitaires	30 000 €	Travaux terminés
		Installation mise en sécurité	40 000 €	Travaux terminés
La Plaine	Lavardac	Réfection toitures	175 000 €	Travaux démarrés : livraison complète fin 2021
Paul Froment	Sainte Livrade sur Lot	Abri à vélos	55 000 €	Travaux démarrés : livraison prévue septembre 2021
Crocchepierre	Villeneuve sur Lot	Rénovation mur ligne de self	6 500 €	Travaux terminés
Lucie Aubrac	Castelmoron sur Lot	Réfection de la cour de la demi-pension	90 000 €	Travaux terminés
Jean Monet	Fumel	Mise en accessibilité	15 000 €	Travaux terminés
Kléber Thoueilles	Monsempron Libos	Fin des travaux de rénovation des toitures	250 000 €	Travaux démarrés : livraison complète fin 2021
			4 528 500 €	

D'ici fin 2021, le Département aura ainsi déjà investi 20 millions d'euros au titre du Plan collèges.

Ce plan continuera de se déployer au cours de l'année scolaire 2021-2022, notamment sur les établissements de l'Agenais avec la maîtrise d'œuvre de la restructuration du collège Joseph Chaumié, le démarrage des études pour la restructuration du bâtiment pédagogique à Paul Dangla et pour la rénovation du collège Louis Ducos du Hauron, ou encore la constitution de l'équipe chargée de la transformation du collège de Port-Sainte-Marie.

Le Département envisage, courant 2022, une première phase de travaux dans les établissements Joseph Chaumié et Paul Dangla, ainsi que dans la cité scolaire de Marmande. Elle prévoit également, dans le Villeneuvois, la rénovation des façades à André Crochepierre, et le lancement de la rénovation et de la mise en accessibilité du site Anatole France. Au Mas d'Agenais, la construction du local technique et des sanitaires pour les élèves viendra achever la première partie de l'opération dans ce collège.

Le Conseil départemental mobilisera ainsi encore, au titre du Plan collèges, 10 millions d'euros sur l'année 2022.

❖ 1,2 MILLION D'EUROS DE DOTATIONS EN MOBILIER ET MATERIEL

Le Conseil départemental dote, chaque année, l'ensemble des collèges publics en équipements et mobiliers pédagogiques, scolaires, techniques et de cuisine.

Pour cette rentrée, 1,2 M€ a été consacré à l'achat de mobilier et matériel, notamment pour :

- renouveler les mobiliers des salles de classes et le mobilier de restauration scolaire
- poursuivre le remplacement ou l'acquisition d'équipements de cuisine
- renouveler les casiers des élèves et les vestiaires des agents
- remplacer les matériels de nettoyage des locaux.

En 2021, une opération majeure a été programmée : la restructuration et la mise aux normes de la cuisine du collège Théophile de Viau au Passage d'Agen, impliquant le renouvellement complet des équipements de cuisine à hauteur de 500 000 €.

Une autre opération d'importance est programmée avec le remplacement de la laverie du collège Damira Asperti à Penne d'Agenais (55 000 €).

❖ 540 000 EUROS POUR LE LANCEMENT DU « PLAN E-COLLEGE »

Cette rentrée est aussi la première à voir la mise en œuvre du « Plan e-collège » proposé aux Lot-et-Garonnais par la majorité départementale lors du renouvellement du mois de juin dernier. Plus de 500 000 euros y sont consacrés dès 2021, première étape d'un déploiement sur les 3 années à venir.

• 3 PRIORITES POUR LE MATERIEL INFORMATIQUE

- Renouveler le parc de PC
- Investir dans le matériel mobile et les moyens d'enseignement à distance (classes mobiles, PC portables, équipements de visioconférence)
- Equiper les classes spécialisées (ULIS, SEGPA...)

• LE TRES HAUT DEBIT POUR TOUS

Le « Plan e-collège » vise aussi des capacités de connexion optimales dans les établissements, avec le déploiement du **très haut débit** : d'ici fin 2021, 19 collèges seront raccordés à la fibre optique* et 6 avec la technologie cuivre VDSL**.

**fibre optique : Théophile de Viau - Le Passage ; Paul Dangla – Agen ; Anatole France – Villeneuve sur Lot ; Joseph Chaumié – Agen ; La Rocal – Bon Encontre ; Lucien Sigala – Duras ; Ducos Du Hauron - Agen ; Jean Moulin – Marmande ; Jasmin Les Iles – Agen ; Jean Rostand – Casteljaloux ; Armand Fallières – Mézin ; André Crochepierre – Villeneuve ; Jean Monnet - Fumel ; Kléber Thouailles – Monsempron Libos ; Joseph Kessel – Monflanquin ; Damira Asperti – Penne d'Agenais ; Delmas de Grammont – Port Sainte Marie ; Paul Foment – Sainte Livrade ; Germillac – Tonneins.*

***VDSL : Gaston Carrère – Casseneuil ; Lucie Aubrac – Castelmoron ; Jean Boucheron – Castillonnes ; La Plaine – Lavardac ; Daniel Castaing – Le Mas d'Agenais ; Didier Lamoulie – Miramont de Guyenne.*

• UN NOUVEAU SERVEUR PEDAGOGIQUE GERE PAR LE DEPARTEMENT

Le Conseil départemental a mis en place une infrastructure de pointe pour gérer le parc informatique des collèges. Ce tout nouveau serveur, finalisé cet été, facilitera grandement le travail des établissements grâce à :

- La possibilité de prise en main à distance pour l'équipe départementale dédiée qui compte 4 agents de la collectivité (1 supplémentaire à compter de cette rentrée)
- Une gestion rigoureuse du parc informatique avec inventaire automatique en temps réel
- Des outils de mise à jour et de déploiement centralisés
- Des solutions de gestion et de sécurisation des sauvegardes.

❖ PROLONGEMENT DU RENFORT DE 11 AGENTS SUPPLEMENTAIRES POUR FAIRE FACE AUX CONTRAINTES SANITAIRES

Désinfection des locaux, respect des règles sanitaires, mise en place des protocoles particuliers sur les temps de restauration... les contraintes sanitaires restent malheureusement d'actualité en cette rentrée. Pour y faire face et assurer la plus grande sécurité des élèves, le Conseil départemental a décidé de renouvelé le renfort en personnel dans 11 établissements le nécessitant par l'affectation d'un agent ATTEE supplémentaire dans chacun d'entre eux : Tonneins, Agen (Jasmin, Ducos, Dangla), Castelmoron, Casseneuil, Castillonnes, Casteljaloux, Lavardac, Sainte-Livrade, Le Passage.

❖ LE DISPOSITIF « DU 47 DANS NOS ASSIETTES » MONTE ENCORE EN GAMME

Après avoir atteint 100 % des produits frais d'origine locale, les achats en produits bio seront accentués cette année pour répondre à l'objectif de la loi Egalim dès le 1^{er} janvier 2022, à savoir 20% de bio sur les 50% de produits de qualité et durables.

Le Département ira même plus loin, en visant 20 % de bio **d'origine locale**.

Ainsi, toute la gamme de fruits et légumes surgelés passe en bio et les lots de fruits et légumes frais du prochain marché 2022 vont permettre d'atteindre cet objectif.

Par ailleurs, afin d'accentuer encore plus le "**fait maison**", diminuer le gaspillage alimentaire, diversifier l'offre en fruits et en pâtisserie, certains fruits et légumes frais d'origine locale passent en gamme « prêts à cuire » (choux fleurs, poireaux, poires, pommes...).

Autre objectif assigné aux cuisiniers grâce notamment à l'accentuation de ces produits frais locaux : **baisser encore le gaspillage alimentaire pour qu'il ne soit plus que de l'ordre de 5 %** (au lieu de 10 % aujourd'hui et 30 % il y a quelques années).

II. SOUTENIR LE POUVOIR D'ACHAT DES FAMILLES

❖ LA BAISSÉ DU PRIX DU REPAS

C'était un engagement programmatique fort en faveur du pouvoir d'achat des familles lot-et-garonnaises. La baisse du tarif de la restauration scolaire dans les 24 collèges publics entrera en vigueur dès la rentrée de septembre. Comme annoncé, cette baisse de 30 % du prix du repas, s'opérera en 2 temps :

- Une première réduction de 15 % dès la rentrée de septembre 2021
- Une seconde, à nouveau de 15 %, à la rentrée de septembre 2022.

Cela se traduira par **une économie de 60 à 66 € par collégien demi-pensionnaire ou interne pour l'année scolaire 2021-2022, économie portée entre 120 et 132 € à compter de la rentrée scolaire 2022**. La mesure concernera plus de **8600 collégiens dès cette rentrée**.

Ainsi, le prix unitaire du repas n'excédera pas 2 €, dans le cadre des forfaits existants. Le Département met en place cette mesure en s'étant assuré que la baisse du prix facturé soit compatible avec le haut niveau de qualité atteint depuis plusieurs années grâce au programme « Du 47 dans nos assiettes ».

❖ LE « CHEQUE ASSO » DE 50 EUROS POUR LES COLLEGIENS BOURSIERS

Cette mesure, destinée aux élèves boursiers (tous les boursiers des collèges publics et privés ; les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} des Maisons familiales rurales), vise à la fois à soulager financièrement les familles et à soutenir le tissu associatif fortement touché par la pandémie.

Au total, ce sont potentiellement **4 900 jeunes lot-et-garonnais** qui pourraient bénéficier du dispositif ainsi que **600 à 800 structures** associatives ou publiques sportives, culturelles ou de loisirs (musique, danse, théâtre, arts plastiques...).